45

Ambassade
de la République du Bénin
Près la Confédération Helvétique

Mission Permanente du Bénin
Auprès de l'Office des Nations Unies
et des Autres Organisations
Internationales à Genève

Mme Marie-Madeleine ADJALI'A DOMINGO

DECLARATION DU BENIN SUR LE RAPPORT DE LA SUISSE SUR L'EPU

Genève, Palais des Nations, le 29 octobre 2012

****

Mme la Présidente,

La délégation beninoise souhaite la bienvenue à la délégation de la Suisse conduite par .....pour la présentation de son rapport national à l'occasion du second cycle de l'Examen Périodique Universel.

La délégation du Bénin félicite la Suisse pour les consultations ouvertes et inclusives menées avec les autorités fédérales, cantonales et communales ainsi que les représentants du parlement, des milieux académiques et de la société civile ayant conduit à l'élaboration de son rapport.

Ce rapport témoigne de la volonté des autorités d'œuvrer pour une jouissance effective des droits de l'Homme dans le pays.

La République du Bénin salue particulièrement les mesures prises par l'Etat, dans le cadre de la protection des droits des enfants. Il s'agit, entre autres, de :

- la mise en œuvre de deux (02) programmes nationaux sur :
  - les jeunes et la violence ; et
  - la protection de la jeunesse face aux médias.

- l'entrée en vigueur, depuis le 1er janvier 2011, de la loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs.

Le Bénin souligne également l'instauration, par la Suisse, d'une Commission fédérale pour les questions de migration.

Tout en louant ces efforts, la République du Bénin voudrait recommander à la Suisse de poursuivre la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et en assurer la mise en œuvre.

Je vous remercie.